

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 15 (1955)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII. Administration

1. Organes

a) *Membres.* — Le total de nos membres s'élevait, à fin 1955, à 336, contre 329 à fin 1954. La 15^{me} Assemblée annuelle de l'OCST, qui a réuni quelque 120 membres et un grand nombre d'invités, a eu lieu à Sion le 26 mai. M. le Conseiller fédéral G. Lepori, le nouveau chef du Département des postes et chemins de fer, et M. le Dr Oscar Schnyder, président du Conseil d'Etat valaisan, nous firent l'honneur de suivre nos travaux et dirent tout l'intérêt que les autorités fédérales et valaisannes portent au tourisme suisse. Au cours d'une partie administrative présidée par M. le conseiller national Dr h. c. Meili, le rapport annuel et les comptes de l'année 1954 furent approuvés à l'unanimité et les membres donnèrent également leur accord au changement de raison sociale de l'OCST et à la suppression du Siège auxiliaire de Lausanne, questions qui sont de la compétence des Chambres fédérales.

Le Conseil des Etats, dans sa séance du 8 décembre, et le Conseil national, siégeant le 21 décembre, ont approuvé, à l'unanimité, respectivement par 34 et 162 suffrages, l'octroi à l'OCST d'une contribution de 3 millions de francs pour les années 1956 à 1960, avec un montant supplémentaire de 400 000 francs de 1956 à 1958, pour une propagande renforcée aux Etats-Unis.

b) *Comité.* — Le comité a tenu deux séances : la 37^{me} a eu lieu le 21 avril, sur le lac de Constance, à bord du bateau « Zurich », sur invitation des Chemins de fer fédéraux, et la 38^{me} à Berne, le 5 décembre. Au cours de la première séance, le rapport annuel, les comptes pour l'année 1954, le programme d'action pour l'été et l'automne 1955, ainsi que le rapport de la Direction ont été discutés et approuvés. Le 5 décembre, le rapport de la Direction et le programme d'action pour la saison d'hiver 1955/1956 ont été adoptés. Au cours de toutes leurs séances, le Comité et le Bureau se sont penchés attentivement sur tous les problèmes relatifs au financement de l'OCST, en se basant sur les travaux de la commission d'experts désignée par le Département fédéral des postes et chemins de fer.

c) *Bureau*. — Le Bureau a tenu quatre séances, le 2 mars, le 5 avril, le 8 juillet et le 17 novembre. En marge des objets habituels — rapport annuel, comptes, budget et programmes d'action — le Bureau s'est occupé des questions d'actualité, notamment de l'ouverture d'une agence à Madrid et de la réorganisation de celle du Caire en collaboration avec la Swissair.

2. Personnel

L'effectif du personnel de l'OCST au 31 décembre 1955 s'établit comme suit :

Zurich	40	(38)	dont 1 stagiaire
Agences	183	(186)	dont 2 (2) temporaires
Total	223	(224)	y compris les employés temporaires
ou	221	(222)	personnes (à postes fixes)

Effectif des agences au 31 décembre 1955 :

Amsterdam . .	14	(15)	
Bruxelles . .	17	(18)	
* Buenos Aires .	4	(4)	
* Le Caire . . .	4	(4)	
Francfort . . .	16	(15)	
* Copenhague . .	1	(—)	
* Lisbonne . . .	5	(5)	
Londres	36	(38)	
Milan	8	(8)	
New York . . .	20	(20)	
Nice	4	(4)	
Paris	31	(32)	dont 2 temporaires
Rome	7	(7)	dont 1 à la demi-journée
* San Francisco .	4	(4)	
Stockholm . . .	6	(6)	
Vienne	6	(6)	

* sans vente de billets (les chiffres entre parenthèses donnent l'effectif de l'année précédente).

L'effectif du personnel a pu être maintenu à peu près au même niveau que l'année précédente, bien que la vente des billets de chemin de fer et d'avion ait légèrement augmenté en 1955. A la fin de l'année, une légère diminution s'est produite dans les agences, compensée pendant l'été par le renfort saisonnier de personnel temporaire.

Pour les mois d'été, les agences ont dû avoir recours à 29 aides-temporaires dont 25 des CFF et 4 d'entreprises privées. Ces temporaires ont été attribués aux agences comme suit : Amsterdam 1, Bruxelles 6, Francfort 2, Londres 3, Milan 1, Rome 2, Paris 12, Stockholm 1, Vienne 1.

Le 16 juillet s'est éteint à Milan, à l'âge de 44 ans, notre fidèle employé M. W. Frey. Nous avons perdu un collaborateur précieux et dévoué dont nous garderons un souvenir reconnaissant.

M. C. Häberlin, directeur-adjoint, a quitté l'OCST le 31 janvier 1955, après 15 ans d'une précieuse activité pour prendre la direction de l'ACS à Berne. M. P. Martinet, jusqu'alors directeur de notre siège auxiliaire de Lausanne, a été appelé à le remplacer à Zurich.

Le 31 décembre 1955, M. P. Gusberti, secrétaire de direction, nous a quittés pour jouir d'une retraite bien méritée. Entré en 1933 au service des CFF, il fut placé à la tête de l'agence de Rome des CFF, qui venait d'ouvrir ses portes. Au cours de la deuxième guerre mondiale, M. Gusberti revint en Suisse où il occupa d'abord un poste auprès de la direction des CFF, avant d'être nommé, en 1947, secrétaire de direction à Zurich, au siège central de l'OCST. Nous lui exprimons notre reconnaissance pour l'activité qu'il a vouée pendant tant d'années à la cause du tourisme suisse.

La formation professionnelle du personnel de nos agences a été activement poussée, en faisant participer, entre autres, 15 employés à des voyages d'études en groupe ou individuels. En outre, plusieurs employés prirent part, du 21 au 27 août, à un voyage d'études portant sur le « tourisme social ». Les participants venaient de presque toutes les agences d'Europe; le programme comprenait la visite d'auberges de jeunesse, de cabanes du C. A. S., d'emplacements de

camping et de baraques. Des spécialistes se chargèrent, à chaque étape, de compléter leur documentation sur le tourisme social.

Nous disposons actuellement d'un personnel capable de conseiller en pleine connaissance de cause les touristes et de les engager à passer leurs vacances en Suisse. Nos employés sont à même, parallèlement, de renseigner le personnel des agences de voyages de l'étranger sur les différents domaines touchant au tourisme suisse et de les assister efficacement.